

Nantes, le 15 avril 2016

PLAN DE RELANCE DE L'APPRENTISSAGE EN PAYS DE LA LOIRE



① Communiqué de presse	p. 3
② Huit priorités, 30 mesures	p. 4-5
③ L'apprentissage en Pays de la Loire	p. 6-7
④ La campagne de communication	p.8

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92

Vendredi 15 avril 2016

Communiqué de presse

LES MESURES DU GRENELLE DE L'APPRENTISSAGE

« Il faut faire sauter les verrous économiques, psychologiques mais aussi idéologiques sur l'apprentissage, et permettre à nos jeunes de s'insérer rapidement et efficacement sur le marché du travail. Face à l'augmentation du chômage des jeunes, nous devons utiliser tous les leviers dont nous disposons. » déclarait Bruno Retailleau, président de la Région Pays de la Loire, lors du Grenelle de l'apprentissage le 24 mars dernier à l'Hôtel de Région, réunissant près de 1000 personnes, venues de tous les départements de la région et réunissant tous les acteurs de l'apprentissage : entreprises, CFA, formateurs, responsables publics, jeunes en apprentissage.

« Après ce coup de projecteur sur l'apprentissage, nous voulons donner un coup d'accélérateur à cette voie d'excellence en mettant en place des mesures concrètes pour soutenir l'apprentissage. Issues notamment des consultations et des échanges du Grenelle, j'ai souhaité qu'elles soient adoptées le plus rapidement possible, en les soumettant, dès aujourd'hui, au vote du Budget 2016 ». Le plan de relance de l'apprentissage présenté au vote du Conseil régional s'articule autour de **8 priorités et 30 mesures pour un budget global de 4,6 M€.**

Le **combat pour l'emploi**, et en particulier pour **l'emploi des jeunes**, constitue la **1ère priorité** de la nouvelle majorité régionale. En effet personne ne peut se satisfaire d'un **taux de chômage des jeunes de 22%** en Pays de la Loire, en progression **annuelle de 7% de 2010 à 2015**, soit un rythme plus élevé en moyenne qu'au niveau national (5%). Près de **30 500 ligériens de moins de 25 ans** sont ainsi touchés par le chômage aujourd'hui, soit **16% de plus qu'en 2010**.

Pour relever le défi de l'emploi des jeunes, le Conseil régional mobilisera l'ensemble des leviers dont il a la responsabilité. Et notamment de l'apprentissage qui constitue un formidable outil d'insertion professionnelle exceptionnel, tout spécialement pour les jeunes les moins qualifiés.

L'apprentissage souffre pourtant encore dans notre pays d'un déficit d'image qui le réduit bien souvent à une orientation par défaut. Au cours des dernières années, en raison de la crise atone et d'erreurs répétées du Gouvernement, la dynamique de l'apprentissage a été également fragilisée et les effectifs d'apprentis ont connu un recul inquiétant dans notre pays. Les Pays de la Loire n'ont pas échappé à cette tendance avec **une baisse de près de 4 000 apprentis entre 2007 et la fin de l'année 2015**. Sur la seule période de la **dernière mandature régionale**, cette baisse a été de **8%** des effectifs soit environ **2 400 apprentis de moins entre 2010 et 2015**. Elle a particulièrement touché **les niveaux V et IV**, qui ont diminué respectivement de **14%** (près de 1 700 apprentis de niveau V en moins) et **22%** (près de 2 400 apprentis de niveau IV en moins) sur la même période.

Cette situation n'est pas satisfaisante. C'est pourquoi la nouvelle majorité régionale a souhaité faire de l'apprentissage une grande cause régionale pour la nouvelle mandature.

Le plan de relance de l'apprentissage en Pays de la Loire

Promouvoir l'image d'excellence de l'apprentissage

1. Organiser une campagne de communication régionale pour valoriser l'apprentissage ;
2. Organiser un événement annuel mettant à l'honneur les valeurs, les talents et les réussites de l'apprentissage ;
3. Créer le portail numérique de l'apprentissage en Pays de la Loire ;

Attirer les jeunes vers l'apprentissage

4. Mettre en place les « ambassadeurs de l'apprentissage » ;
5. Intervenir dans les collèges grâce à l'« ApprentiBus » ;
6. Mobiliser le Service Public Régional de l'Orientation pour promouvoir l'apprentissage au plus près des territoires ;
7. Développer le préapprentissage ;
8. Innover en favorisant « l'apprentissage de la 2e Chance » ;

Donner envie aux entreprises d'accueillir davantage d'apprentis

9. Créer une aide régionale au recrutement d'un premier apprenti de niveau V ou IV pour toutes les entreprises de moins de 250 salariés ;
10. Étendre l'aide régionale à la professionnalisation des maîtres d'apprentissage aux entreprises de moins de 250 salariés et valoriser le statut de maître d'apprentissage ;
11. Donner de la visibilité aux entreprises avec un engagement de maintien sur la durée du mandat (2015 -2021) du montant des aides aux entreprises financées sur fonds propres de la Région ;
12. Créer un label régional d'excellence pour les entreprises exemplaires ;
13. Simplifier; dématérialiser et accélérer les procédures de recours à l'apprentissage pour les entreprises ;

Mieux accompagner et valoriser les apprentis

14. Favoriser la mobilité des apprentis ;
15. Développer des solutions d'hébergement à proximité des entreprises ;
16. Développer et soutenir le réseau des conseillers jeune-entreprise dans les CFA pour accompagner les apprentis et faire le lien avec les entreprises ;
17. Sécuriser les apprentis face au risque de rupture du contrat d'apprentissage ;
18. Encourager l'expérience européenne et internationale des apprentis ;

Soutenir les CFA et faire évoluer la carte des formations en partant du besoin des entreprises

19. Renouveler le cadre contractuel liant les CFA et la Région ;
20. Poursuivre la modernisation de notre appareil de formation ;
21. Renforcer l'usage du numérique dans les CFA ;
22. Simplifier le recours au Fond Social Européen (FSE) pour les CFA ;
23. Innover en rapprochant les CFA et les lycées professionnels ;
24. Modifier la procédure de révision annuelle de la carte des formations en impliquant plus en amont les représentants du monde économique ;
25. Faire évoluer la carte de formations en partant des nouveaux besoins dans certains secteurs économiques porteurs ;
26. Ouvrir davantage l'apprentissage aux titres professionnels ;

Montrer l'exemple au Conseil régional

27. Tripler d'ici la fin du mandat le nombre d'apprentis dans les services du Conseil régional ;
28. Introduire des clauses en faveur de l'apprentissage dans les marchés publics du Conseil régional ;

Maintenir l'impulsion du Grenelle tout au long du mandat

29. Mettre en place un « Conseil régional de l'Apprentissage » réunissant l'ensemble des acteurs de l'apprentissage, qui sera l'instance de suivi du Grenelle ;
30. Signer avec les principaux partenaires de la Région des conventions déclinant les engagements du Grenelle.

L'apprentissage dans les Pays de la Loire, ce sont...

Des acteurs économiques engagés

- 15 700 entreprises et employeurs publics accueillent des apprentis.
- Les 2/3 des entreprises impliquées ont moins de 11 salariés

Des filières variées

21 secteurs professionnels :

- Agro-alimentaire et agriculture
- Commerce et vente
- Bâtiment
- Hôtellerie-restauration
- Informatique et réseaux
- Métallurgie
- Automobile
- Alimentation

Des formateurs mobilisés

- 53 CFA dans les Pays de la Loire
- 409 formations, 200 sites sur toute la région
- Plus de 4200 personnes salariées dans les CFA

Des diplômes diversifiés

- CAP : 10 894 jeunes
- Formations niveau Bac : 8568 jeunes
- BTS/DUT : 4 735 jeunes
- Licence : 1022 jeunes
- Master 2/diplômes d'ingénieur : 1529 jeunes

Mais l'apprentissage, ce sont aussi...

Des effectifs en baisse...

- 31 049 apprentis et pré-apprentis en 2007, 27 100 en 2015 : - 13% en 8 ans
- Mais - 37% en CAP et + 250% en Licence/Master
→ Un apprentissage « à deux vitesses » ?

Des contraintes en hausse...

Parmi les entreprises qui ne prennent pas d'apprentis :

- Pour 57% : la réglementation sur le travail des mineurs est mal adaptée.
- Pour 55% : les procédures administratives sont trop lourdes
- Pour 51% : l'organisation de la formation n'est pas adaptée au rythme de l'entreprise.

Source : IPSOS/MEDEF 2015

Et pourtant...**Les entreprises ont une bonne image de l'apprentissage :**

- 77% soulignent que l'apprentissage permet d'améliorer les performances de l'entreprise.
- Mais seulement 46% estiment que l'apprentissage est une priorité des pouvoirs publics.

Source : IPSOS/MEDEF 2015

L'apprentissage est une solution contre le chômage des jeunes :

- En France : un taux d'insertion professionnelle de 62%, et même de 70,4% en Pays de la Loire
- A l'étranger : trois fois plus d'apprentis en Allemagne, trois fois moins de jeunes au chômage.

La Région lance une campagne de communication

Promouvoir l'image d'excellence de l'apprentissage

« L'apprentissage, le plus court chemin vers l'emploi »

Tous les témoignages recueillis à l'occasion du Grenelle et de sa préparation se sont accordés à dire que l'apprentissage souffre encore d'un déficit d'image. Trop souvent perçu ou vécu comme une orientation par défaut pour des publics en difficulté scolaire, son impact est pourtant remarquable en terme d'insertion professionnelle des jeunes, en particulier des jeunes les moins qualifiés. Par ailleurs, la relation tripartite (entreprise - jeune salarié - CFA), très atypique, sur lequel il est fondé est bien souvent mal appréhendée en dépit de la richesse qu'elle représente pour chacun des acteurs. Enfin, sans engagement massif des entreprises, il ne peut y avoir d'augmentation structurelle du nombre des apprentis dans notre région. Cela suppose donc également de lever les réticences que ces dernières peuvent conserver à l'égard de cette voie de formation professionnelle. Un travail de communication et de pédagogie s'avère indispensable, en particulier en direction des jeunes, de leurs familles et des entreprises des Pays de la Loire.

C'est pourquoi le Conseil régional lancera, dès le 18 avril 2016, dans la foulée du Grenelle régional de l'apprentissage et du vote du plan de relance régional, le 15 avril, une grande campagne régionale de communication pour promouvoir l'image d'excellence de l'apprentissage.

Intitulée « L'apprentissage, le plus court chemin vers l'emploi », elle sera déclinée pendant un mois sur différents supports : presse écrite, internet et réseaux sociaux, spots diffusés dans les cinémas, affichages en Région et via l'ensemble des partenaires du Grenelle (CFA, acteurs de l'emploi et de l'orientation, etc.).

Plan de communication (à partir du 18 avril, pendant 3 semaines)

Et notamment, pour un budget de 156 326 € TTC :

- **Insertions dans la presse** d'entreprise généraliste (Journal des entreprises, Lettre API, Nouvel Ouest), les Hebdos (18 titres en Pays de la Loire) et 20 minutes et Direct Matin.
- **Du web** : Twitter, Facebook, bannières sur une sélection de sites liés à l'orientation (pour les jeunes) et généralistes (pour les chefs d'entreprise)
- **Spot cinéma** (réseau de 12 salles et complexes pendant 15 jours)
- **Affichage 2m²** sur toute la région (environ 1000 faces en urbain et en rural)
- **Page dédiée sur le site Région** avec accès aux supports multimédias (vidéo, animation, articles etc.), réseaux sociaux, newsletter, dossier apprentissage dans le magazine

Actions hors media :

- Relais et diffusion des bannières web sur les sites des partenaires (CFA, acteurs de l'emploi et de l'orientation, etc.)
- Diffusion d'affiches 40X60 cm dans ces mêmes lieux.

Retrouvez toute la campagne sur www.apprentissage.paysdelaloire.fr

